

Rapport du Président

Séance publique du
lundi 15 février 2021
N° CD-2021-3-8-6

8^{ème} Commission

Commission de l'efficacité financière et de la performance administrative

Service instructeur

Service budget et dette

Service consulté

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET D'ENGAGEMENT DU BUDGET PRIMITIF 2021

Résumé : Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de l'Assemblée de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) un état des autorisations de programme et d'engagement (AP-AE), tel que résultant du projet de budget primitif (BP) 2021, conformément à l'article R 3312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Cet état tend à présenter une vision globalisée au niveau de la CeA des encours d'AP et d'AE existants dans les deux anciens départements, ainsi que des AP et AE nouvellement créées dans le cadre du budget. Ces éléments financiers à caractère pluriannuels sont formalisés selon la segmentation stratégique définie par le règlement budgétaire et financier de la Collectivité.

Ainsi, le montant total des AP nouvelles prévues au BP 2021 s'élève à 423,871 M€ en dépenses et celui des AE à 4,791 M€ en dépenses.

L'article R 3312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que les autorisations de programme (AP) ou autorisations d'engagement (AE) et leurs révisions éventuelles soient présentées par le Président et qu'elles soient votées par l'assemblée délibérante, par délibération distincte, lors de l'adoption du budget de l'exercice ou des décisions modificatives.

Le présent rapport présente l'état des encours d'AP et d'AE de dépenses du budget principal de la CeA repris des deux anciens départements (I) ainsi que les AP et AE nouvelles proposées au vote dans le cadre de l'adoption du budget de l'exercice 2021 (II).

I- Etat des encours d'AP et AE du budget principal de la CEA

A- Etat des encours d'AP de dépenses par politique sectorielle

Politique	Encours AP
Action sociale de proximité	6 090 377,15
Administration gest services	117 406 325,13
Aide Sociale à l'Enfance	15 623 727,45
Attract Europ Transfront Univ	7 815 834,68
Attractivité territoires	353 558 664,88
Autonomie	36 920 687,83
Bilinguisme	207 815,60
Culture et patrimoine	37 826 585,32
Education	320 568 580,52
Environnement	68 662 871,13
Habitat	57 953 575,49
Infrastructures	273 189 984,49
Insertion, logement et emploi	466 592,38
Protection mat et infantile	4 486,22
Santé publique	2 148,36
Sécurité civile	1 000 000,00
Sport et Jeunesse	2 170 014,14
TOTAL GENERAL	1 299 468 270,77

La répartition par opération de ces autorisations de programme de reprise en investissement figure, à titre indicatif, à l'annexe 1 jointe au présent rapport.

B- Etat des encours d'AE de dépenses par politique sectorielle

Politique	Encours AE
Action sociale de proximité	68 368,12
Administration gest services	5 059 442,09
Attract Europ Transfront Univ	995 741,58
Attractivité territoires	9 599 447,61
Autonomie	340 189,98
Bilinguisme	2 432 754,76
Culture et patrimoine	6 350 598,77
Education	1 061 838,00
Environnement	3 170 546,81
Habitat	549 986,39
Infrastructures	0,00
Insertion, logement et emploi	13 516 057,99
Protection mat et infantile	198 728,39
Santé publique	50 648,46
Sport et Jeunesse	853 177,00
TOTAL GENERAL	44 247 525,95

La répartition par opération de ces autorisations d'engagement de reprise en fonctionnement figure, à titre indicatif, à l'annexe 2 jointe au présent rapport.

II- Enveloppes pluriannuelles nouvelles

A- Autorisations de programme (AP) nouvelles par politique sectorielle

Politique	AP nouvelles
Action sociale de proximité	898 528,00
Administration gest services	9 612 085,04
Aide Sociale à l'Enfance	10 863 310,00
Attract Europ Transfront Univ	30 000,00
Attractivité territoires	2 706 000,00
Autonomie	15 257 626,57
Culture et patrimoine	1 880 216,85
Education	60 208 530,47
Environnement	3 961 998,74
Habitat	41 547 065,97
Infrastructures	276 063 474,26
Innovation	20 000,00
Protection mat et infantile	9 180,00
Santé publique	12 851,64
Sport et Jeunesse	800 000,00
TOTAL GENERAL	423 870 867,54

La répartition par opération de ces autorisations de programme nouvelles en investissement figure, à titre indicatif, à l'annexe 3 jointe au présent rapport.

B- Autorisations d'engagement (AE) nouvelles par politique sectorielle

Politique	AE nouvelles
Action sociale de proximité	100 000,00
Administration gest services	54 000,00
Attract Europ Transfront Univ	620 213,00
Attractivité territoires	200 000,00
Autonomie	40 830,00
Bilinguisme	525 000,00
Education	45 000,00
Environnement	0,00
Habitat	1 755 000,00
Insertion, logement et emploi	700 000,00
Protection mat et infantile	505 000,00
Santé publique	56 000,00
Sport et Jeunesse	190 000,00
TOTAL GENERAL	4 791 043,00

La répartition par opération de ces autorisations d'engagement nouvelles en fonctionnement figure, à titre indicatif, à l'annexe 4 jointe au présent rapport.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'arrêter le volume des autorisations de programme à ouvrir en 2021 à 423 870 867,54 € en dépenses d'investissement,

- D'arrêter le volume des autorisations d'engagement à ouvrir en 2021 à 4 791 043,00 € en dépenses de fonctionnement.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', with a stylized flourish at the end.

Frédéric BIERRY